Remariage femme bielorusse avec homme français

Par Visiteur

Bonjour, je suis femme d'origine Bielorusse, j'ai voulu me marier avec un Français

j'avais le choix entre deux hommes et malheureusement j'ai choisi le mauvais

Apres le mariage (8/08/09) cet homme est devenu odieux et la vie est devenu un enfer au quotidien pour mon fils et moi Je veux arreter cette relation le plus vite possible mais je ne sais comment

Je ne m'attends a aucune cooperation de cet homme qui veut me garder comme femme menage

Le mariage n'a pas ete consomme (aucun rapport de sexe avec lui)

Je possede un visa long sejour type D, valable un an (a sept. 2010)

J'ai, aussi, pris une decision de me marier avec l'autre homme

Je desire: 1/ respecter la loi du pays 2/fermer le plus vite possible cette relation avec cet homme 3/me marier le plus vite possible avec l'autre

Voici mes questions que je me demande:

Comment terminer cette relation le plus vite possible? l'annulation du mariage serait, peut etre, la meilleure solution mais elle est possible ?

Il est possible de me remarier sans avoir a retourner dans mon pays pour recommencer toute la procedure depuis le debut ?

Il existe un temps minimum entre la fin de la premiere union et le debut de la deuxieme?

Existent-ils d'autres obstacles que je ne vois pas?

Merci pour votre reponse

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Comment terminer cette relation le plus vite possible? l'annulation du mariage serait, peut etre, la meilleure solution mais elle est possible ?

L'annulation n'est pas envisageable dans votre cas. La seule solution malheureusement est le divorce. Le souci est que je suppose que votre époux ne souhaite pas un divorce par consentement mutuel, donc la procédure va être plus longue.

Il est possible de me remarier sans avoir a retourner dans mon pays pour recommencer toute la procedure depuis le debut ?

Oui tant que vous êtes en situation régulière en France.

Il existe un temps minimum entre la fin de la premiere union et le debut de la deuxieme? Non aucun délai.

Le souci qui peut se poser et que votre second mariage soit perçu comme un mariage blanc et soit de ce fait annulé.

Cordialement